

Pour renforcer l'accès à l'apprentissage, le CFA Jean Bosco lève les freins à la mobilité dans 13 zones rurales des Hauts-de-France en commandant 147 scooters électriques conçus dans la région.

Mercredi 18 juin, à Bohain-en-Vermandois (02), le CFA Jean Bosco a donné le coup d'envoi d'un ambitieux programme de mobilité à destination des apprentis vivant en zones rurales isolées. Ce dispositif, soutenu par la Région Hauts-de-France, vise à lever les freins à l'apprentissage liés à l'absence de transports en commun dans 13 territoires dits « zones blanches » du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Dès la rentrée, grâce à la mise à disposition de 147 scooters électriques conçus et assemblés en France, et plus précisément dans l'Aisne (02), les apprentis concernés pourront rejoindre leur entreprise ou leur centre de formation. Un projet à double impact : social, pour garantir l'accès à la formation, et environnemental, via une solution durable et locale, conçue en partenariat avec le constructeur français Mob-ion, basé à Guise (02).

Réduire les inégalités d'accès à l'alternance en zone rurale

Depuis plus de 25 ans, le CFA Jean Bosco accompagne chaque année plus de 5 000 jeunes des Hauts-de-France dans leur parcours professionnel à travers plus de 200 formations en alternance, du CAP au Bac+5, dans 16 secteurs d'activité. Fonctionnant en tant que « CFA hors les murs », il s'appuie sur un réseau de 56 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) réparties sur tout le territoire régional.

Engagé dans une démarche globale visant à garantir à tous les jeunes une égalité d'accès à l'apprentissage, le CFA Jean Bosco a fait le constat que **le manque de mobilité est un frein majeur à la signature de contrats et à l'accès régulier à la formation. Il a ainsi répondu en 2024 à un appel à projet régional** « Lever les freins à la mobilité pour les apprentis dans les zones dépourvues de transports en commun », initié par la Région Hauts-de-France.

Comme l'expliquent Jean-François Desbonnet, et Frédéric Dufossé, respectivement Directeur et Responsable service Prospective & Territoire du CFA Jean Bosco *« Depuis plusieurs années, nous observons combien le manque de mobilité constitue un véritable obstacle pour de nombreux jeunes : il compromet parfois la signature de contrats d'apprentissage et complique l'assiduité en formation. Ce projet nous permet de lever concrètement ces freins, en apportant une solution de déplacement à la fois accessible, durable et locale. Il illustre pleinement notre engagement à garantir à tous une égalité d'accès à l'apprentissage, quels que soient le lieu de résidence ou la situation sociale des jeunes. »*



Après un diagnostic précis, 13 territoires identifiés comme « zones blanches », c'est-à-dire dépourvues de transports en commun, ont été repérés dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme. Le CFA Jean Bosco a ensuite imaginé un dispositif **proposant aux apprentis sans solutions de mobilité un scooter électrique**, leur permettant ainsi de rejoindre leur centre de formation ou leur entreprise. Séduite par l'ambition du projet, la Région Hauts-de-France a décidé de financer 50 % de l'opération. D'ici le mois de septembre, **147 scooters produits à la demande par l'entreprise Mob-ion seront mis à disposition des apprentis concernés**. Loués pour une durée de deux ans, ils viendront soutenir l'engagement du CFA en faveur d'un apprentissage accessible à tous, quels que soient le lieu de résidence ou la situation sociale. Cela représente un **investissement de plus de 200 000 euros**.

La réception officielle du premier scooter a eu lieu le 18 juin 2025 à 14h30 à l'UFA de Bohain-en-Vermandois, en présence de Jean-François Desbonnet, Directeur du CFA Jean Bosco, Frédéric Dufossé, responsable du projet au CFA, et Christian Bruère, co-fondateur de Mob-ion. Les livraisons se poursuivront progressivement jusqu'à fin août dans les 13 sites concernés (Soissons, Loos-Lez-Lille, Doullens, Château-Thierry, Guînes, Somain, Jeumont, Péronne, Denain, Fruges, Fontaine-Les-Vervins), afin que les apprentis puissent en prendre possession dès la rentrée. Une prise en main sera en amont assurée par Mob-ion, incluant une formation à l'utilisation du véhicule et aux principales règles de sécurité, afin de garantir une conduite autonome et responsable.

Une solution locale, durable, innovante

Pour ce projet, le CFA Jean Bosco, fortement engagé dans une démarche RSE, a fait le choix de la proximité et de l'innovation en s'associant à Mob-ion, constructeur français de scooters électriques connectés, basé à Guise (Aisne). Leurs scooters et leurs batteries sont conçus et assemblés en France, avec une gouvernance fondée sur la #PérennitéProgrammée, à rebours de l'obsolescence programmée. Mob-ion mise ainsi sur l'écoconception, la réparabilité et la remanufacturation, permettant une durée de vie prolongée des composants.



À propos du CFA Jean Bosco

Le CFA Jean Bosco, le CFA Régional de l'Enseignement Catholique regroupe aujourd'hui 56 centres de formation répartis dans toute la région Hauts-de-France. Il propose plus de 200 formations, du CAP au Bac+5, couvrant 16 secteurs professionnels (industrie, commerce, ressources humaines, hôtellerie-restauration, BTP, santé-social...). Chaque année, plus de 5 000 apprentis y sont accompagnés, avec une ambition forte : co-construire le monde de demain en développant les talents uniques de chacun. Plus qu'un simple lieu d'apprentissage, le CFA Jean Bosco valorise les compétences humaines ("soft skills") et place l'accompagnement personnalisé au cœur de son engagement, guidé par des valeurs de confiance, bienveillance, simplicité et audace.

